



## AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE

Année 2025

La commune de Rives-du-Couesnon, dont le maire est responsable du traitement des données, peut être amenée à **photographier votre enfant mineur et à publier, reproduire et communiquer, à titre gratuit, des photos de votre enfant.**

Ce traitement des données a pour finalité la communication municipale (événements sportifs, culturels, artistiques, liés aux associations, aux écoles, journée citoyenne) et repose sur votre consentement.

La commune s'interdit de procéder à une exploitation des images susceptibles de porter atteinte à la vie privée, à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de votre enfant.

Madame, Monsieur ..... (mère, père, tuteur légal) donne son accord pour la diffusion de l'image de son enfant.....:

- Dans le bulletin municipal :  Oui  Non
- Sur le site Internet :  Oui  Non
- Sur la page Facebook :  Oui  Non
- Affichage interne dans les structures d'accueil de votre enfant :  Oui  Non
- Article de presse :  Oui  Non
- Document administratif (plaquette de service, power point de présentation de service...) :  Oui  Non

Cette autorisation de l'utilisation de mon image à une validité d'un an et est consentie à titre gracieux.

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement par mail ou par courrier à l'adresse suivante:

- Électronique : [mairie@rivesducouesnon.fr](mailto:mairie@rivesducouesnon.fr)
- Postale : Mairie de Rives-du-Couesnon, 4 rue Nationale, St-Jean-sur-Couesnon, 35140 RIVES-DU-COUESNON

Fait à ..... Le .....

Signature